

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

12 élus présents. Secrétaire de séance : P. GERBE

## Délibérations

### AVENANT MARCHE TROTTOIRS

Deux tranches de travaux sont réalisées à ce jour pour un montant de 39 628,69 € HT. Quelques travaux supplémentaires ont été réalisés (linéaire bordures, regards, grilles,..) pour un montant de 2 073,69 € HT. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'avenant au marché.

### CONVENTION ENTRETIEN POTEAUX INCENDIE

Le Conseil Municipal renouvelle la convention avec le Sivom Sioule et Bouble, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR REALISATION PLACE PMR DEVANT LE CABINET INFIRMIER

Dans le cadre de la dernière tranche de travaux des trottoirs de la grande rue, qui sera effectuée courant 2018, le parking devant le cabinet infirmier sera aménagé avec la réalisation d'une place PMR, pour un montant de 1 451,53 € HT. Une subvention DETR (dotation de l'état pour les territoires ruraux) pour l'accessibilité, à hauteur de 50 % des travaux HT est demandée.

## Questions diverses

- La commune a été reconnue en catastrophe naturelle pour la période de janvier à mars 2016. Les personnes concernées disposent de 10 jours pour se manifester auprès de leur assureur.
- Demande de stationnement d'un camion pizza sur notre commune, le mardi de 17h à 22h. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette demande. Le véhicule stationnera sur le parking au-dessous de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.